



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **22-10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 26 mai 2010**

Le vingt six mai deux mille dix, à dix huit heures trente, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 11 mai 2010

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 14 Votants : 16

Présents : M.BAFFERT, Y.BOULARD, A.CARBONARI, J.CARRIER (2),
M.MASTROMAURO,C.DIDIER, G.FRIER, J.GAUTHIER (2), F.GILABERT, V.GONNET,
P.MOLINARO, D.ROUX, A.SAUNIER-PLUMAZ, J.TESSAIRE

Absents excusés : M.BROUZET,C.COIGNE,G.JULLIEN,M.REPELLIN

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Rappel du quorum : 10

OBJET : ETABLISSEMENTS SPORTIFS

Reconstruction du gymnase Alexandre Fleming à Sassenage.
Approbation de l'APD (Avant-Projet Définitif) - Dépôt du PC – Lancement de l'AAPC pour la consultation des entreprises

Rapporteur : Michel BAFFERT

Le Président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L5211-2 et L2122-21

Le Vice-président rappelle l'historique du projet de reconstruction du gymnase Alexandre Fleming de Sassenage

Conformément au tableau ci-dessous

Dates de la délibération	Objet
24 octobre 2007	Validation du pré-programme de reconstruction
12 novembre 2008	Validation du programme
12 novembre 2008	Validation de la procédure de concours et de la composition du jury de concours
12 novembre 2008	Définition du dossier de concours
12 novembre 2008	Lancement de la publicité pour la consultation
20 mai 2009	Choix du lauréat
1 ^{er} juillet 2009	Définition de la maîtrise d'œuvre et signature du marché
1 ^{er} décembre 2009	Validation de l'APS

Monsieur le Vice-président présente le dossier d'Avant-projet Définitif (A.P.D.) établi par le Maître d'œuvre. Ce document est soumis à l'approbation du Comité Syndical.

En phase APS, une modification du plan masse avait été demandée ainsi que la révision de l'estimation prévisionnelle des travaux en vue de se conformer à l'enveloppe définie par le SIRD. Ainsi que l'estimation financière et note d'opportunité de l'installation d'une chaudière bois.

Les différents souhaits et remarques exprimés lors de l'APS ont été pris en compte.

Le montant de l'estimation prévisionnelle des travaux en phase APS était égal à 4 141 187 € HT, en valeur mars 2009, soit 92 015.30 € HT d'augmentation (+ 2.27 %) par rapport au concours.

L'estimation prévisionnelle des travaux par la maîtrise d'œuvre en phase APD est de 4 078 476 € HT, en valeur mars 2009, soit 0.72% d'augmentation par rapport au concours, à programme constant.

La surface utile du projet est de 2 492 m² (pour mémoire 2 259 m² au programme).

Le maître d'œuvre propose les options ou variantes suivantes :

- chaufferie bois (équipement chaufferie + silo à bois enterré) => diminution de l'émanation de CO². *Plus-value de 67 100 + 37 500 € HT*
- plancher bois pour la grande salle du gymnase => meilleure qualité de rebond et permet la pratique du roller. *Plus-value de 68 400 € HT*
- cuve de rétention d'eaux pluviales supplémentaire de 10 m³ => amélioration des capacités d'arrosage extérieur, diminution de la consommation d'eau potable. *Plus-value de 8 000 € HT. Permet d'alimenter les sanitaires toute l'année et d'assurer, en plus, l'arrosage des terrains extérieurs tout au long de la saison d'arrosage.*
- cloisons humides aggro enduite 2 faces => amélioration de la durabilité des parois des vestiaires-douches. *Plus-value de 13 800 € HT*

- sol souple piste d'athlétisme => amélioration supérieure de la qualité se la piste. *Plus-value de 102 375 € HT*
- reprise de l'enrobé rue Bizet. *Plus-value de 13 440 € HT*
- béton désactivé du parvis => amélioration esthétique et architecturale. *Plus-value de 17 700 € HT*
- reprise de l'enrobé terrain de hand existant => remise à neuf des terrains extérieurs. *Plus-value de 20 386 € HT*
- reprise des clôtures rue Beethoven => remise de la clôture existante (amélioration esthétique). *Plus-value de 7 750 € HT*
- 50 m de filets pare-ballon rue Beethoven => amélioration fonctionnement du terrain extérieur et prévention des accidents. *Plus-value de 4 000 € HT*

Le conseil doit se positionner sur le fait de :

- ne pas retenir certaines options
- d'intégrer immédiatement au programme certaines options
- de laisser certains éléments en option pour la phase de consultation des entreprises.

Monsieur le Vice-président invite le comité à prendre connaissance des différents documents d'APD

Après débat, le comité syndical :

☞ APPROUVE le dossier d'Avant-Projet Définitif (APD) à programme constant

☞ APPROUVE l'estimation prévisionnelle des travaux proposés à l'APD : 4 078 476 € HT

☞ DECIDE de ne pas intégrer les options suivantes :

- - chaufferie bois (équipement chaufferie + silo à bois enterré) => diminution de l'émanation de CO². *Plus-value de 67 100 + 37 500 € HT*
- plancher bois pour la grande salle du gymnase => meilleure qualité de rebond et permet la pratique du roller. *Plus-value de 68 400 € HT*
- cloisons humides aggro enduite 2 faces => amélioration de la durabilité des parois des vestiaires-douches. *Plus-value de 13 800 € HT*
- sol souple piste d'athlétisme => amélioration supérieure de la qualité se la piste. *Plus-value de 102 375 € HT*
- reprise de l'enrobé rue Bizet. *Plus-value de 13 440 € HT*
- béton désactivé du parvis => amélioration esthétique et architecturale. *Plus-value de 17 700 € HT*
- reprise de l'enrobé terrain de hand existant => remise à neuf des terrains extérieurs. *Plus-value de 20 386 € HT*
- reprise des clôtures rue Beethoven => remise de la clôture existante (amélioration esthétique). *Plus-value de 7 750 € HT*

☞ DECIDE d'intégrer dès à présent au programme les options suivantes :

- cuve de rétention d'eaux pluviales supplémentaire de 10 m³ => amélioration des capacités d'arrosage extérieur, diminution de la consommation d'eau potable. *Plus-value de 8 000 € HT*

- 50 m de filets pare-ballon rue Beethoven => amélioration fonctionnement du terrain extérieur et prévention des accidents. *Plus-value de 4 000 € HT*

portant l'estimation prévisionnelle des travaux proposés à l'APD par la maîtrise d'œuvre à 4 090 476 € HT, valeur mars 2009

↵ DEMANDE l'établissement du PRO et du DCE

↵ AUTORISE le Président à déposer le Permis de Construire correspondant

↵ AUTORISE le Président à signer tous les documents se référant à l'opération

↵ AUTORISE le président à lancer l'Avis d'Appel Public à la Concurrence pour l'Appel d'Offres ouvert

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 27 mai 2010
Le Président,
Michel BAFFERT